

24 AOÛT 2021

Service ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur,
MRC des Cantons de l'Épaveuse, tenu le mardi 24 août 2021.

Madame Isabelle Arcand, agit comme secrétaire trésorière.

QUARTER DE 12 HEURES

Monsieur Léo Sénéchal, trésorier, informe l'assemblée que la séance ordinaire est ouverte à 12h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :

- Monsieur Richard Lavoie, du poste no 1
- Monsieur Alain Lortie, du poste no 2
- Monsieur Alexandre Gauthier, du poste no 4
- Monsieur Marc Lampron, du poste no 5
- Monsieur François Lefebvre, du poste no 6

Étaient absents les membres du conseil suivants :

- Madame Marie-Eve Drouin du poste no 3

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour

Évaluation 2021-2024, Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Marc Lampron, appuyé par monsieur Alain Lortie et misé **UNANIMEMENT** par les conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres en présence ci-dessous.

«**ADOPTÉE**»

2021.08.04

ORDRE DU JOUR

3 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 juin 2021
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021
- 3.3 Avis de motion pour le projet de règlement numéro 059-2021
- 3.4 Droit de motion de règlement numéro 239-2021 concernant le curatelle, le vicieux, le subrogement et la sécularité
- 3.5 Adoption du règlement numéro 189-2021 adoptant et renvoyant le règlement numéro 2024-199 sur la délégation de certains pouvoirs d'indivision des dérivés
- 3.6 Adoption du règlement numéro 1294-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 1202-2018 sur les usages résidentiels autorisés dans la zone R1-01
- 3.7 Adoption de la procédure de traitement des requêtes de des ordres de clôture
- 3.8 Adoption de la politique de reconnaissance de l'action latérale

4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.1 Formation du comité consultatif en aménagement (COMCC)
- 4.2 Droit d'un projet pour la Paroisse Régionale et Ruralité – Vote 2